



Canicule : on fait comment ?

Le ministère a publié, très tardivement, quelques recommandations pour prévenir la canicule à venir... recommandations d'ordre général et qu'un certain nombre d'écoles ne pourront pas appliquer. Voir en suivant [ce lien](#).

[Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre](#) pour lui demander de prendre les mesures adaptées et de répondre concrètement aux questionnements des enseignants sur la possibilité de faire classe dans des conditions bien souvent impossibles.

Les organismes de santé ont fixé la température de 33°C comme étant un seuil au-dessus duquel la santé des travailleurs est mise en danger.

Donc, au-dessus de 33°C dans les classes, tout le monde (personnels comme usagers) saisit le CHSCT départemental. Au-delà de 33°C prenez en photo le thermomètre de la classe, remplissez le registre "danger grave et imminent" et envoyez le tout à l'IEN !



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuipp.fr

